

Facteurs de risque de cancer d'origine professionnelle en Europe – Constatations de l'enquête sur l'exposition des travailleurs des secteurs de la santé et de l'aide sociale

Résumé

Auteurs: Muhammad Waseem Khan (Barcelona Institute for Global Health (ISGlobal)), Miquel Vallbona-Vistós (ISGlobal), Michelle C Turner (ISGlobal, Universitat Pompeu Fabra (UPF), CIBER Epidemiología y Salud Pública (CIBERESP)).

Gestion de projet: Nadia Vilahur, Lorenzo Munar — Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA).

Remerciements: Marine Cavet, Xabier Irastorza, Elke Schneider (EU-OSHA), Lin Fritschi et Troy Sadkowsky, Data Scientists Pty Ltd — OccIDEAS (www.occideas.org).

La présente synthèse a été réalisée à la demande de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). Son contenu, y compris les avis et conclusions qui peuvent y être exprimés, n'engage que ses auteurs et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'EU-OSHA.

Ni l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail ni aucune autre personne agissant pour le compte de cette agence n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations.

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2026

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction de photographies ou d'autres éléments qui n'appartiennent pas à l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail doit faire l'objet d'une demande d'autorisation directement adressée aux titulaires des droits d'auteur.

Abréviations

EU-OSHA	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
HeSCare	Santé et aide sociale
OccIDEAS	Système d'évaluation de l'exposition professionnelle par bases de données intégrées
UE	Union européenne
UV	Ultraviolet
WES	Enquête sur l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer en Europe

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) a mené l'[enquête sur l'exposition des travailleurs aux facteurs de risque de cancer en Europe](#) (WES), qui estime l'exposition des travailleurs européens aux facteurs de risque de cancer, y compris dans le secteur de la santé et de l'aide sociale, qui est l'un des plus grands secteurs d'emploi de l'UE. L'enquête vise à améliorer les connaissances sur la prévalence actuelle et les circonstances de l'exposition aux facteurs de risque de cancer connus auxquels sont confrontés les travailleurs, ainsi que sur les stratégies de prévention mises en place, tant au niveau global que par secteur d'activité.

L'enquête WES comprenait 24 402 entretiens téléphoniques menés auprès de travailleurs âgés de 15 ans ou plus et originaires de six États membres de l'UE. Parmi ceux-ci, 3 041 étaient affiliés au secteur de la santé et de l'aide sociale. Pour l'évaluation de l'exposition, l'enquête WES utilise le système d'évaluation de l'exposition professionnelle par bases de données intégrées (www.occideas.org), dans lequel l'exposition probable à certains facteurs de risque de cancer au cours de la dernière semaine de travail a été estimée automatiquement sur la base des réponses à un questionnaire détaillé. L'enquête a été achevée en 2023, couvre 24 facteurs de risque de cancer connus dans presque tous les secteurs professionnels et est représentative de la main-d'œuvre en Allemagne, en Irlande, en Espagne, en France, en Hongrie et en Finlande.

Parmi les répondants à l'enquête sur le secteur de la santé et de l'aide sociale, la majorité travaillaient dans le sous-secteur des soins de santé (n = 2 478), 329 dans les soins résidentiels et 234 dans le travail social. Près des deux tiers des travailleurs du secteur de la santé et de l'aide sociale (65,3 %) étaient des femmes. La plupart des répondants du secteur étaient nés dans le pays déclarant (87,1 %) et étaient employés dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (72,9 %).

La catégorie d'emploi la plus fréquente dans le secteur de la santé et de l'aide sociale, telle que définie par l'enquête WES, était le travailleur de la santé (91,3 %). Les tâches professionnelles généralement signalées dans le secteur qui peuvent entraîner une exposition à des facteurs de risque de cancer étaient la stérilisation d'équipements, en particulier médicaux (18,8 %) et la conduite ou l'entretien de véhicules dans le cadre du travail (18,2 %). Parmi les facteurs de risque de cancer pris en compte, les expositions les plus courantes étaient celles aux rayonnements ionisants (7,4 %), aux émissions des moteurs diesel (6,2 %), aux rayons ultraviolets (UV) solaires (6,1 %), au formaldéhyde (5,2 %) et au benzène (4,8 %). Les facteurs de risque de cancer les plus fréquents avec une exposition probable à un niveau élevé étaient l'oxyde d'éthylène (55,2 % des travailleurs exposés à un niveau élevé) et le formaldéhyde (43,7 % des travailleurs exposés à un niveau élevé).

Selon les estimations, 29,5 % des travailleurs de la santé et de l'aide sociale ont été exposés au cours de la dernière semaine de travail à au moins un des 24 facteurs de risque de cancer évalués dans l'enquête et 7,8 % ont été exposés à deux facteurs de risque de cancer ou plus. Les hommes ont été plus souvent exposés à au moins un facteur de risque de cancer au cours de la dernière semaine de travail (34,3 %) que les femmes (24,3 %) et ont également été plus souvent exposés à deux facteurs de risque de cancer ou plus (10,2 %) que les femmes (5,8 %). Comme dans les conclusions générales de l'enquête WES (EU-OSHA, 2023a), les co-expositions les plus fréquentes évaluées dans le secteur de la santé et de l'aide sociale étaient les émissions de gaz d'échappement des moteurs diesel et le rayonnement UV solaire.

La circonstance la plus courante de l'exposition aux rayonnements ionisants dans le secteur était le travail avec ou à proximité de machines utilisant les rayons X à des fins purement diagnostiques. L'utilisation de boucliers et vêtements radioprotecteurs a été fréquemment signalée par les travailleurs effectuant des tâches liées à une exposition aux rayonnements ionisants. En ce qui concerne les émissions de gaz d'échappement des moteurs diesel, la circonstance la plus courante de l'exposition était la conduite, l'entretien ou les déplacements dans des véhicules à moteur diesel. L'exposition aux rayons UV solaires s'est produite lors de travaux à l'extérieur pendant la journée (dans un véhicule avec les vitres baissées pendant au moins une heure par jour, ou à l'air libre) ou lors de travaux sur des surfaces réfléchissantes ou à proximité de telles surfaces. Les mesures de protection couramment indiquées contre l'exposition aux rayons UV solaires comprenaient le port de vêtements couvrant la majeure partie du corps, de lunettes de soleil, d'un chapeau ou d'un autre couvre-chef, ce qui a pu être influencé par la saison au cours de laquelle les entretiens ont été menés (septembre 2022 à février 2023).

Les résultats de l'enquête WES dans le secteur de la santé et de l'aide sociale fournissent des informations sectorielles précieuses et à jour sur l'exposition des travailleurs aux facteurs connus de risque de cancer professionnel et sur l'utilisation de mesures de prévention/protection sur le lieu de travail. Ces conclusions éclairent la prévention ciblée (notamment l'adoption de mesures plus spécifiques aux tâches), contribuent à la sensibilisation et soutiennent les initiatives politiques de l'UE.

Outre les points forts de l'enquête, certaines limites liées à l'approche adoptée incluent le fait que les évaluations de l'exposition étaient fondées sur des déclarations volontaires concernant les tâches plutôt que sur des observations objectives ou des mesures effectuées sur le lieu de travail, ce qui peut entraîner un biais d'information. En outre, la fréquence et la durée des tâches ayant conduit à l'exposition n'ont pas été enregistrées, étant donné que seules les informations relatives à la dernière semaine de travail ont été saisies. Des informations détaillées sur la fréquence et la durée des tâches menant aux expositions étudiées dans l'enquête WES auraient contribué à une caractérisation plus détaillée de l'exposition concernant ces facteurs de risque de cancer. Enfin, l'utilisation appropriée de mesures de protection telles que les équipements respiratoires ou l'entretien correct des systèmes de ventilation sont des éléments importants qui ne sont pas spécifiquement évalués à l'aide de l'enquête WES.

En outre, dans une perspective d'avenir, l'enquête pourrait éventuellement être étendue à d'autres États membres de l'UE pour couvrir des facteurs de risque de cancer professionnel plus connus ou suspectés et un plus grand nombre de travailleurs. Un échantillon plus large et l'inclusion de substances cancérigènes spécifiques qui sont préoccupantes dans le secteur de la santé et de l'aide sociale permettraient de procéder à une analyse plus détaillée et informative au niveau sous-sectoriel et de fournir davantage d'informations sur les questions spécifiques au genre.

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. L'Agence mène des activités de recherche et de développement, diffuse des informations fiables, équilibrées et impartiales en matière de sécurité et de santé, et organise des campagnes de sensibilisation à l'échelle de toute l'Europe. Créée par l'Union européenne en 1994 et établie à Bilbao, en Espagne, l'Agence réunit des représentants de la Commission européenne, des gouvernements des États membres, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des experts réputés des États membres de l'Union et au-delà.

information@osha.europa.eu

<https://osha.europa.eu>